

Entre les différents chiffrages des sureffectifs avancés par la Direction devant les syndicats et les déclarations pas toujours cohérentes des dirigeants devant les micros des médias, les salariés ne s'y retrouvent plus.

Nous allons essayer de résumer l'ensemble des annonces faites depuis le début de l'été 2015.

26 JUIN :

Le site du journal « Le Monde » annonce « *Air France envisage plus de 3.000 suppressions de postes supplémentaires* ». Le matin-même, dans un Flash Actu, la Direction « *dément formellement les informations parues ce matin dans la presse* », sans plus de précisions.

5 OCTOBRE :

Lors de la session extraordinaire du CCE, dans sa présentation du Plan alternatif, dit « Plan B » la Direction annonce l'impact emplois estimé en nombre de sureffectifs : 1.700 PS, 900 PNC et 300 pilotes, pour un total de 2.900 « emplois ». Précision importante : « *dans les secteurs où les concertations/négociations ne permettent pas une baisse des coûts conforme à l'objectif, le recours aux départs contraints ne pourra être exclu* ». Des licenciements sont donc envisagés.

14 OCTOBRE :

Dans un document présenté en réunion des Commissions Centrales du CCE, la Direction présente les sureffectifs en « équivalent temps pleins » (c'est-à-dire plus en terme de personnes) à l'horizon avril 2017 : 1.823 PS, 890 PNC et 280 pilotes, soit un total de ... 2.993, ce qui est totalement différent des 3.000 annoncés en juin par « Le Monde » ! Concernant le personnel au sol, seule une répartition par établissement CE est donnée, et non par métier ou localisation géographique. Le court courrier est concerné à hauteur de 500. Sur ce secteur, l'impact de la baisse de l'offre Long Courrier est très faible, on peut donc légitimement penser que les 500 suppressions de postes seront sur 2016 !

18 OCTOBRE :

Sur RTL, Alexandre de Juniac, poussé par les journalistes dans ses retranchements, lâche du bout des lèvres et le regard baissé le nombre de suppressions d'emplois prévu pour 2016, même en cas de succès des négociations avec les PN : « **moins d'un tiers des 3.000, bien en-dessous, sans licenciements** ».

22 OCTOBRE :

Débat surréaliste en CCE ordinaire sur « les conséquences de la stratégie sur les emplois » : malgré une avalanche de questions des élus, la Direction ne donne aucune indication sur la répartition des 1.000 (le chiffre est maintenant fixé) entre PS, PNC et pilotes, encore moins entre les différentes fonctions de l'entreprise.

La Direction maintient que l'hypothèse de travail de 2.900 emplois sera présentée officiellement en décembre au CCE... même si les négociations doivent durer jusqu'en... janvier 2016 !

Pendant le CCE, nous avons bien tenté de savoir à quelle réduction d'activité correspondait ce chiffre de 1.000 ? Quel était l'impact des projets qui étaient déjà engagés (« G & A », restructuration des centres d'appels, de l'activité « Point à Point »...) ? ...Sans succès !

A la sortie du CCE, M. Gagey annonce devant les caméras qu'il a été dit au CCE que « dans l'hypothèse où nous repartions sur le Plan A, les seuls départs que nous envisagions pour l'année 2016, c'étaient des **départs volontaires pour 1.000 postes** ».

L'après-midi même, un Flash Actu précise malgré tout « qu'il n'y aurait pas départs contraints partout où les objectifs en terme de compétitivité auraient été atteints », ce qui laisse subsister la possibilité d'éventuels licenciements, même en cas de succès des négociations avec les PN.



Comment faire confiance à des dirigeants :

- qui ne donnent pas les informations nécessaires aux représentants du personnel ?
- qui donnent des informations contradictoires devant les médias ?
- qui ne donnent pas les mêmes informations aux médias et aux salariés ?
- qui ne démontrent aucun lien entre les « sureffectifs » et une réduction potentielle de l'activité ?
- qui citent en exemple les accords à durée déterminée signés par les syndicats de KLM, en sachant très bien que pour le PS et les PNC, une nouvelle négociation, beaucoup plus dure, sera nécessaire dès le 1^{er} semestre 2016.

Non, nous ne pouvons pas accepter une stratégie d'attrition qui risque de nous affaiblir, sans pour autant améliorer nos « fondamentaux ». En quoi supprimer 2.900 emplois ferait remonter la recette unitaire ?

Les salariés n'ont plus confiance dans leurs dirigeants, c'est pour cela que le SGFOAF continuera de s'opposer, avec la quasi-totalité des syndicats de l'entreprise, à tout plan de suppressions d'emplois et, cela va de soi, à tout licenciement.

Nous appelons tous les salariés à se rassembler le 19 novembre, jour de la prochaine réunion du CCE, dont nous n'attendons hélas rien, selon des modalités qui seront communiquées par secteur.

Pour le SGFOAF

Christophe Malloggi